

## COMPTE RENDU IN EXTENSO

TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021

U PRIMU DI LUGLIU DI U 2021

3<sup>ÈME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021

1<sup>ÈR</sup> JUILLET 2021

SÉANCE D'INSTALLATION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

(MANDATURE 2021-2028)





**TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021  
U PRIMU DI LUGLIU DI U 2021  
3<sup>ÈME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021  
1<sup>ER</sup> JUILLET 2021**

**SOMMAIRE**

**SEDUTA DI STALLAZIONE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA  
SÉANCE D'INSTALLATION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**Ouverture de la séance à 14h50**

Appel nominal des conseillers par les secrétaires de séance, Mme Sandra MARCHETTI et M. Don Joseph LUCCIONI, benjamins des conseillers. 7

Allocution d'ouverture de M. Jean-Louis SEATELLI, doyen d'âge des conseillers. 8

**Elezzione di u o di a Presidente di l'Assemblea di Corsica  
Élection du ou de la Président (e) de l'Assemblée de Corse**

M. Laurent MARCANGELI présente la candidature de Mme Valérie BOZZI 11

M. Gilles SIMEONI présente la candidature de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS 11

M. Paul-Félix BENEDETTI présente la candidature de Mme Véronique PIETRI 12

**M. Don Joseph LUCCIONI**, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers 12

**VOTE (à bulletin secret)** 12

**M. Jean-Louis SEATELLI : donne les résultats définitifs :** 12

Inscrits : **63**

Votants : **56**

Suffrages exprimés : **55**

Blancs ou nuls : **1**

**(N'ont pas pris part au vote les élus du groupe « Avanzemu Per a Corsica » : 7)**

Ont obtenu : 13

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS** : 32.

**Mme Valérie BOZZI** : 17.

**Mme Véronique PIETRI** : 6.

La majorité absolue ayant été atteinte, je déclare le scrutin clos et **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS PROCLAMÉE ÉLUE, Présidente de l'Assemblée de Corse** 13

**Allocution de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse** 13

**Elezzione di i membri di a Cummissione Permanente  
Élection des membres de la Commission Permanente**

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS rappelle les conditions de l'élection de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse 21

***Prise (s) de parole :*** 22

M. Hyacinthe VANNI

M. Paul-Félix BENEDETTI

M. Hyacinthe VANNI

M. Paul-Félix BENEDETTI

Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse

M. Jean BIANCUCCI

M. Paul-Félix BENEDETTI

**Suspension de la séance à 16h15**

**Reprise de la séance à 17h15**

Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse donne lecture de la composition de la Commission Permanente. 25

**Elezzione di i Vici Presidenti di l'Assemblea di Corsica**  
**Élection des Vice-présidents de l'Assemblée de Corse**

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS rappelle les conditions de l'élection des deux vice-présidents de l'Assemblée de Corse 25

M. Jean BIANCUCCI propose les candidatures de M. Hyacinthe VANNI et de Mme Nadine NIVAGGIONI aux postes de vice-présidents de l'Assemblée de Corse 25

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, présidente de l'Assemblée de Corse déclare le scrutin ouvert 25

Les secrétaires de séance, Sandra MARCHETTI et Don Joseph LUCCIONI, procèdent à l'appel nominal des conseillers de l'Assemblée de Corse 25

**VOTE :** 26

Inscrits : **63**

Votants : **33**

Exprimés : **32**

Blancs ou Nuls : **1**

Ont obtenu :

**M. Hyacinthe VANNI et Mme Nadine NIVAGGIONI : 32 voix.**

**M. Hyacinthe VANNI et Mme Nadine NIVAGGIONI ont obtenu la majorité requise et sont proclamés Vice-président et Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.** 26

**Lettura di a cartula di l'elettu locale**  
**Lecture de la charte de l'élu local**

Lecture de la charte de l'élu local par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse 26

**Elezzione di i membri di u Cunsigliu esecutivu di Corsica è di u so Presidente  
Élection des membres du Conseil exécutif de Corse et de son Président**

**Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse**, rappelle les règles et le règlement 27

**M. Gilles SIMEONI** donne lecture de la liste des candidats au Conseil exécutif pour la liste « **Fà Populu Inseme** » 27

**M. Laurent MARCANGELI** donne lecture de la liste des candidats au Conseil exécutif pour la liste « **Un Soffiu Novu** » 28

Les secrétaires de séance, Sandra MARCHETTI et Don Joseph LUCCIONI, procèdent à l'appel nominal des conseillers de l'Assemblée de Corse 29

Inscrits : **63**

Votants : **50**

Exprimés : **49**

Blancs ou Nuls : **1**

**Ne prennent pas part au vote : les conseillers des listes « Avanzemu per a Corsica » (7) et « Core in Fronte » (6).**

**VOTE :** 29

Ont obtenu :

**Liste Gilles SIMEONI : 32**

**Liste Laurent MARCANGELI : 17**

**Discours de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse,**  
nouvellement élu 30

**Serment / Ghjuramentu**

**Sur le préambule de la Constitution corse de Pasquale Paoli  
des membres du Conseil exécutif, du Président de l'Assemblée de Corse ainsi que  
des vice-présidents.**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,**  
dumandà à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu è a tutte e persone di u Cunsigliu  
esecutivu di falà quì per u ghjuramentu. 42

**M. Don Joseph LUCCIONI** per u ghjumentu, chjama a Presidente di l'Assemblea di Corsica, u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica, i cunsiglieri di u Cunsigliu esecutivu di Corsica, eletti da u Populu Corsu, in stu ghjornu di u 1 di lugliu di u 2021, à fà ghjumentu nant'à a ghjustificazione di a rivoluzione di Corsica di difende sempre, è in ogni circustenza, l'intaressi di u populu corsu. V'invitu à ripeta « faciu ghjumentu ».

42

**La séance est levée à 19h30.**

**La séance est ouverte à 14 h 50.**

**M. Jean-Louis SEATELLI**, doyen d'âge de l'Assemblée de Corse, préside la séance, assisté des deux plus jeunes membres de l'Assemblée, Mme Sandra MARCHETTI et M. Don Joseph LUCCIONI, secrétaires de séance.

**M. Jean-Louis SEATELLI**

Si vous le voulez bien, nous allons déclarer la séance ouverte.

Je demande à mes assesseurs de procéder à l'appel des conseillers.

**Mme Sandra MARCHETTI et M. Don Joseph LUCCIONI** secrétaires de séance, procèdent à l'appel nominal des conseillers.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, Angèle BASTIANI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Bianca FAZI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Gilles GIOVANNANGELI, Lauda GUIDICELLI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Dominique LIVRELLI, Don Joseph LUCCIONI, Antonia LUCIANI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Flora MATTEI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Gilles SIMEONI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI, Alex VINCIGUERRA.

Le quorum est atteint.

**M. Jean-Louis SEATELLI**

Mes chers collègues,

Le nouveau-né que je suis en politique n'a jamais imaginé présider une telle assemblée, ne serait-ce que l'espace d'un moment.

On est souvent trahi par ses amis, et cette fois, on est trahi par son âge.

Au seuil de mon propos, je voudrais tout d'abord remercier tous les électeurs et les électrices qui nous ont tous conduits ici.

Je voudrais également saluer les collègues nouvellement élus et avoir une pensée pour ceux qui n'ont pas été désignés par le suffrage universel.

Je voudrais également avoir une pensée pour les anciens élus et plus particulièrement pour celui qui occupait ce fauteuil : je pense à Jean-Guy TALAMONI. Je n'ai jamais partagé ses idées, mais j'ai toujours apprécié sa droiture et la fidélité à ses idées.

Je voudrais également saluer les trois têtes de liste, Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI et bien sûr Laurent MARCANGELI qui m'a permis d'être ici.

Enfin, je voudrais saluer celui qui prendra le siège de la Présidence de l'Exécutif pour sa brillante élection, Gilles SIMEONI.

Un lien particulier nous lie, mais ce lien, seule la nature des bancs l'a changé.

Mon Cher Gilles, la majorité absolue que tu as obtenue te confère tous les pouvoirs, mais surtout tous les devoirs. Je sais que tu mesures l'ampleur de ta tâche, je te connais suffisamment, mais méfies-toi de l'ivresse des cimes et la roche Tarpéienne est souvent près du Capitole.

Je sais que votre journée va être longue, Mmes, MM. les Conseillers, mais voyez-vous, j'ai une formation, que tout le monde connaît plus ou moins ici, et j'ai toujours considéré que les plus belles plaidoiries étaient comme les robes des femmes, ni trop longues, ni trop courtes.

J'ai grandi dans une Corse républicaine, défendant des valeurs fortes, qui puisent leur source dans le siècle des lumières.

Nous savons tous ce que les philosophes des lumières ont apportés à la Corse.



À mon époque, tout était facile. Il suffisait de vouloir pour pouvoir travailler ; il suffisait de vouloir, pour pouvoir avoir un logement.

Aujourd'hui, notre région est la première en termes de précarité, c'est le fléau le plus grave et c'est un fléau qui nous guette.

Peu ignorent le combat qui a été le mien pour la justice et surtout contre l'injustice. Or, il n'y a pas pire injustice que celle de vouloir travailler et de ne pas pouvoir trouver un emploi.

Il n'y a pas pire injustice que de ne pas pouvoir trouver un logement !

Il n'y a pas pire injustice que de ne pas pouvoir manger à sa faim !

Et voyez-vous, nous sommes toujours dans une crise sanitaire qui ne veut pas disparaître, quelles seront les conséquences de cette crise ? J'appréhende...

Aussi, pour moi la seule émancipation que je connaisse est celle amenée par le travail qui vous rend plus libre et plus autonome.

Ces valeurs sont communes à toutes les régions françaises et bien au-delà.

Si nous n'arrivons pas à enrayer ce fléau, j'ai bien peur que notre beau soleil de Corse ne devienne un soleil noir.

Nous sommes là pour imaginer et créer la Corse de demain, en permettant aux jeunes générations de vivre et de travailler au pays, leur donner la possibilité de construire un monde meilleur.

Je sais que nous nous heurtons à un état centralisateur, déconnecté des maux de notre société, que la faiblesse de sa classe politique ne fait qu'aggraver.

Mais, je serai toujours le premier à dire que les régions fortes constituent un pays fort.

Mmes, MM. les Conseillers, on ne peut pas penser développement, sans observer le monde qui nous entoure. Un monde qui s'accélère à un rythme effréné et de surcroît changé.

Le monde s'est tendu. Les rivalités entre les grandes puissances aiguisent leurs appétits.

Nous vivons dans un bassin méditerranéen soumis à de fortes pressions politiques, migratoires, qui sont les conséquences de conflits divers. Et, n'oubliez pas que nous sommes au centre de la Méditerranée.

Nous allons faire face également à un changement climatique, ce changement s'opère et il est aujourd'hui incontestable.

Se reposer sur une stabilité européenne est illusoire. Se refermer sur nous-mêmes, penser perso, serait suicidaire.

En réfléchissant aux défis qui sont les nôtres, je ne peux imaginer que nous aurions la folie de les combattre en nous isolant.

L'histoire est là pour le rappeler. Plutôt que de réinventer l'histoire, inventons celle de demain.

Demandons aux jeunes, à tous les jeunes de participer, donnons-leur des perspectives, en Corse, mais aussi à l'étranger.

Comme toutes les régions, la Corse est aujourd'hui placée devant un choix crucial : avoir une vision de l'avenir pour pouvoir le choisir et le créer, ou alors il va falloir subir un avenir que d'autres vont nous imposer.

Il nous incombe de réfléchir sur 2 questions.

D'une part, quelle est la mission la de Collectivité et quelle mission doit-elle accomplir pour les Corses ?

La deuxième question : quelles sont les priorités pour que la Collectivité puisse encore accomplir ses missions ?

Il faut discuter tous ensemble avec l'État sur un projet concret, afin de répondre de manière plus locale et plus humaine aux difficultés et aspirations de la population.

Il n'y a plus de place pour la com, l'heure est à l'action.

Les échecs du passé, doivent devenir les vrais défis d'aujourd'hui.

Enfin, nous avons un des plus beaux patrimoines naturels, veillons à le préserver.

La question environnementale, sociale et économique, le développement des infrastructures et la gestion des ressources, s'imposent comme des évidences communes à tous.

Quelles que soient les sensibilités politiques, les projets futurs doivent être écoresponsables et avoir une forte valeur ajoutée.

Notre tourisme doit être raisonné. Il faut développer l'énergie verte, accélérer le développement du numérique et les circuits courts.

Dans ce monde qui doute, toutes ces idées nous permettront de rentrer de plain-pied dans la modernité.

Mes Chers collègues, être élu est une responsabilité, c'est un devoir envers tous les citoyens qu'ils aient voté ou pas.

Ils comptent sur nous pour qu'ensemble, nous leur offrons une Corse meilleure.

Nous avons entre nos mains la Corse de demain e a Corsica vincera.

**(APPLAUDISSEMENTS).**

Merci.

Je vais annoncer l'ordre du jour : l'allocution a eu lieu, je vais procéder à l'élection de celui ou de celle qui prendra ma place, élection des membres de la commission permanente par la suite, élection des deux Vice-présidents et enfin l'élection du Conseil exécutif et de son Président.

**ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**  
**(Titre II - Chapitre II - Article L.4422-8**  
**du Code général des collectivités territoriales)**

**M. Jean-Louis SEATELLI**

Nous allons donc procéder à l'élection du Président de l'Assemblée conformément à l'article 4422-8 du Code général des collectivités territoriales.

Je demande aux candidats de se faire connaître.

**M. Laurent MARCANGELI**

M. le Président, nous présentons la candidature de Mme Valérie BOZZI.

**M. Gilles SIMEONI**

La liste « Fà Populu Inseme » propose la candidature de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

**M. Paul-Félix BENEDETTI**

Caru Presidente, pà a lista « Core in Fronte », prisintimu à Véronique PIETRI.

**Mme Sandra MARCHETTI**

Nous avons donc trois candidatures : Valérie BOZZI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS et Véronique PIETRI.

Nous allons procéder à l'appel dans l'ordre alphabétique.

Je rappelle qu'il est obligatoire de passer par l'isoloir avant de vous diriger vers l'urne, vous avez le matériel de vote dans l'enveloppe qui se trouve devant vous.

**M. Jean-Louis SEATELLI**

J'invite les conseillères et conseillers à venir voter ; mes deux assesseurs seront mes scrutateurs.

Le scrutin est ouvert.

**M. Don Joseph LUCCIONI**, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers.

**(Le vote se déroule à bulletin secret).**

**M. Jean-Louis SEATELLI**

Le scrutin est clos et nous allons procéder au dépouillement.

La majorité absolue ayant été atteinte, je déclare le scrutin clos et **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS élue.**

Je lui cède volontiers ma place.

**(APPLAUDISSEMENTS)**

Voici les résultats définitifs :

Inscrits : **63**

Votants : **56**

Suffrages exprimés : **55**

Blancs ou nuls : **1**

(N'ont pas pris part au vote les élus du groupe « Avanzemu Per a Corsica » : 7)

Ont obtenu :

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS** : 32.

**Mme Valérie BOZZI** : 17.

**Mme Véronique PIETRI** : 6.

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, est PROCLAMÉE ÉLUE Présidente de l'Assemblée de Corse.<sup>1</sup>**

Je vous invite à venir prendre la place que je vous cède très volontiers.

**(APPLAUDISSEMENTS).**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Care è cari cunsiglieri à l'Assemblea di Corsica,

O Sgiò Decanu,

Cari giuvanotti, Sandra, Don Joseph,

Cari amichi è cullega,

Cun tamanta emuzione, mi tocca à piglià a parolla di fronte à voi, in su primu di lugliu di u 2021, ma stu sintimentu hè spartutu da tutti i scalaticci, quale sianu e strade soie, quelle chì l'anu purtati sinu à stu locu è à ste stonde sulenne.

Vularia prima filicità à voi altri tutti chì u votu di i Corsi v'hà permessu d'esse quì oghje, di pudè parlà à nome soiu, in la diversità di le so idee è le so scelte.

Purtendumi à a presidenza di st'assemblea, mi fate un onore tamantu chì ne misurgu a fundezza è u pesu à titulu persunale, di sicuru, ma dinò ne misurgu a simbolica, tantu da u puntu di vista sucetale cà puliticu, chì sò una donna è una eletta naziunalista.

Vi ne vogliu ringrazià di core.

---

<sup>1</sup> Délibération N° 2021/114 AC

Vogliu prima tuttu ringrazià a Gilles SIMEONI, capu di lista, è u mo gruppu d'avemmi prupostu per esse a vostra nova presidente.

Vogliu ringrazià a mo famiglia per u so sustegnu di sicuru, è per tuttu u restu, i mo amichi di Corsica è d'altrò, quelli di l'Università.

Vogliu dì dino à tutti i persunali di l'ATC (agenze di u turisimu di a Corsica), u piacè ch'aghju avutu à travaglià incu elli è aghju una pensata particolare per Daniel CHARAVIN è Jean-Marie COTONI, troppu prestu spariti l'annu scorsu.

Vogliu ringrazià u persunale di u Cunsigliu esecutivu, quellu di l'affari aurupei, tutte ste ghjente bravissime chì m'anu amparatu u funziunamentu di e nostre istituzione è chì anu travagliatu incu me.

Capite bè chì quandu sò ghjunta quì, sei anni fà, ancu puru profressora, avia anc'eiu una pauraccia scema à mezu à tutti sti capimachja di a pulitica corsa.

Ma oghje chì ghjè oghje, in sti mumentu d'emuzione, ringraziu di sicuru è soprattuttu tutti i Corsi chì anu vutatu per « fà populu insieme », fendu a scumessa ch'ellu ci seria una donna cum'è presidente di st'assemblea.

Ùn mi scordu di tutti quelli chì anu vutatu naziunalistu : un fattu puliticu maiò chì u governu francese deve, vulella o ùn vulella, piglià in contu. Ma mancu mi vogliu scurdà di tutti quelli chì ùn anu micca vutatu per noi, è chì anu vutatu quantunque, fendu di a Corsica u territoriu u più impegnatu inde st'elezzione territoriale incù quasi 60 % di partecipazione, allora chì, altrò, a media ùn avanza i 35 %.

È ghjè forse u secondu fattu puliticu maiò è u missaghju chè no vulemu mandà à u mondu : a demucrazia corsa, in terra di Pasquale Paoli hè più chè mai viva è putente ! È quessa, ghjè una ricchezza maiò chì ci deve dà speranza è fede in l'avvene.

E vogliu avè una pensata per tutti i prigiuneri corsi incarceratu, soprattutti quelli chì anu compiu a so pena è chì normalamente, in una demucrazia, devenu purtà in casa soia.

Un terzu fattu puliticu chì cambia una cria l'andatura di e cose, ghjè forse chì u presidente, per sta volta, serà una presidente ! Ùn a dicu micca perchè chi sò eiu. Nemenu mancu perchè ch'ellu hè qualcosa d'eccezzionale : ci hè donne à u putere dapoi assai tempu, ind'è tutti i paesi di u mondu. Ma in Corsica, sta pruposta, nisun partitu puliticu ùn l'hà mai fatta prima di stu ghjornu.

A sapemu purtroppu, simu stati belli in avanzu postu chì, à u XVIIIu seculu, Pasquale PAOLI avia previstu di fà vutà e donne capi di famiglia. È chì Edmond SIMEONI avia assai fede ind'è l'impegnu di e donne inde à vita publica è e respunsabilità pulitiche, è avia fattu ancu un libru nant'à su suggettu.

Chaque président a sa personnalité liée à son parcours personnel, familial, professionnel ou politique.

Rappeler le nom de mes prédécesseurs, c'est non seulement une marque de respect à leur égard mais aussi une contribution à la mémoire collective de cette institution, et je souhaite aussi, à travers cela, relever leur singularité.

Évidemment ceux qui ne sont plus là : Prosper ALFONSI et Jean-Paul de ROCCA SERRA qu'adolescente j'ai eu l'honneur et le plaisir de rencontrer dans des moments absolument pas politiques.

Ceux avec lesquels ma génération d'étudiants a ferrailé, et d'autres ici aussi, parfois avec lesquels j'ai débattu plus tard, lorsque je suis devenue universitaire : José ROSSI, Camille de ROCCA SERA, Dominique BUCCHINI.

Et puis celui de notre génération, de ma génération, le Président sortant Jean-Guy TALAMONI, premier président nationaliste de cette Assemblée, et j'y reviendrai tout à l'heure.

Chacun a laissé sa marque, imprimé son sceau, manifestant ainsi l'expression de sa personnalité et de sa singularité. Ils étaient tous très différents les uns des autres.

Alors oui, à l'inventaire politique de cette présidence, il faudra inscrire désormais une différence de plus : celle du genre.

Je reçois des messages sympathiques depuis hier à ce sujet et j'en profite pour remercier toutes ces personnes, l'affare ùn'eranu ancu fatte, ci vulia aspittà. Mais je voudrais aussi que vous sachiez et que les Corses sachent, qu'issue d'une famille de filles, une grande famille de filles, ùn c'hè cà donne, sachez que la question de genre, comme celle de la couleur de peau, de l'appartenance ethnique, de l'origine sociale, de la confession... ne me posent aucun problème. Donna sò è donna stò ! Ùn vale à fà ne un cuncistoriu, è spergu, O Sgiò Ducanu, chì a lungura di a mo roba, vi va bè.

C'est la singularité de chaque être qui m'importe, c'est sa contribution par ses compétences, quelles qu'elles soient, à un dessein collectif qui compte, et c'est la défense de sa liberté en tant qu'individu qui me tient à cœur.

L'essentiel, dans ce mandat que vous me confiez, c'est le pouvoir qu'un Président ou qu'une Présidente peut déployer pour faire de cet hémicycle le lieu de la représentation démocratique du peuple corse, le réceptacle mais aussi la caisse de résonance de ses aspirations profondes.

La question n'est pas de savoir s'il vaut mieux qu'un homme ou une femme préside cette assemblée. L'important est que nous soyons chacun d'entre nous à la hauteur des mandats qui nous ont été et qui nous seront donnés.

Dans la Grèce antique et la Méditerranée ancienne, la démocratie a toujours impliqué la reconnaissance de la diversité des idées et des catégories sociales, même si elle n'avait pas grand-chose à voir avec notre conception de l'égalité.

Mais, il faut des liens pour tenir ensemble des choses qui sont diverses, et la démocratie répond à la division par la concorde. C'est la force d'une unité plurielle qui s'oppose au pouvoir autocratique, aristocratique, monarchique ou oligarchique...

Donc la démocratie, c'est cette force, mais ce n'est pas l'hégémonie !

« Societas » en latin : « faire société », c'est la même chose que « démocratie » en grec : c'est reconnaître à chaque individu le statut de citoyen, et proclamer tous les citoyens libres et égaux en droit. C'est ce qui n'abolit pas les différences, mais au contraire les protège en leur accordant droit de cité : une société n'est viable que si elle est constituée d'une multitude de différences qui sont capables de s'accorder.

Il ne peut pas y avoir d'uniformité dans l'identité démocratique car chaque individu est autre. Le principe même d'autonomie (ou droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) implique la reconnaissance de l'altérité, la reconnaissance de l'autre comme principe démocratique.

Sur le même principe, la démocratie est le seul modèle social qui admette la diversité des opinions et donc la contradiction, c'est-à-dire le débat. Les assemblées des sociétés modernes sont héritières de l'agora athénienne et du forum romain. Ce ne sont pas des instances de décision, où seuls les « décideurs » auraient le droit d'entrer, mais des lieux de débat ouverts à tous. Et de cela je veux être la garante.

Le principe fondateur des sociétés est aussi ce qui leur permet de durer : la concorde et la paix.

Souhaiter à autrui *pace è salute*, comme nous le faisons tous en Corse, est la trace vive de cette conception ancienne d'un lien profond entre la paix et la santé :



la santé physique, économique, mentale et psychiques des sociétés, comme des individus, dépend aussi de leur aptitude à respecter l'autre.

Pour les anciens philosophes qui ont inventé la politique, ce qui pousse les hommes à vivre ensemble et les oblige à s'accorder, c'est qu'ils recherchent le bonheur, nous l'avons souvent dit pendant la campagne électorale, car il n'y a pas de bonheur possible sans la concorde et sans l'harmonie.

Le Contrat social de Rousseau est une des actualisations les plus justes et les plus fidèles des principes démocratiques anciens : il est fondé sur l'équilibre d'un système complexe qui, pour être durable, suppose la tolérance et le partage. C'est ce qui fonde aussi la constitution de Pasquale Paoli, qui a été éduqué à Naples par des philosophes héritiers de ces anciennes traditions démocratiques qui avaient fait de l'inclusion un principe de justice sociale.

Il y a une forme d'écologie de l'esprit dans le système démocratique, dans la mesure où il n'impose aucun nivellement, mais intègre le maximum de diversité sociale : plus une société est mêlée, plus elle admet d'échanges et de diversification dans les relations humaines, les métiers et les modes de vie, plus elle échappe au centralisme et au dogmatisme qui stérilisent à la fois les esprits et la vie sociale en imposant une pensée unique.

Enfin, la démocratie est nécessairement participative, chaque citoyen a droit à la parole et mérite d'être écouté en tant que faisant partie d'un ensemble dont la cohésion dépend de la conscience que chacun peut avoir de sa responsabilité envers la collectivité au sens large, de ses droits et de ses devoirs.

La crise de conscience collective révélée par la pandémie de la COVID et le faible taux de participation aux élections territoriales et départementales en France sont révélateurs d'une méconnaissance des principes fondateurs de la démocratie et il faut s'en inquiéter. Cette connaissance serait d'un apport certain pour assainir la vie politique, redonner sens à la citoyenneté, à l'engagement pour le collectif, pour retrouver ce qui nous est commun et restaurer le lien social en ces périodes de doute, de perte de repères, voire de détresse pour certains.

Et les défis de cette mandature sont majeurs, M. le doyen en a rappelé certains :

- Le défi économique et social d'abord : il y a un impératif de redressement de notre économie après la crise sanitaire que nous avons vécue, et vous connaissez mon engagement sur ce front au côté du Président SIMEONI au cours de l'année écoulée. J'y mettrai avec vous et avec le Conseil exécutif toute mon énergie, è ùn pare micca, ma n'aghju assai, dans le respect des compétences du Conseil exécutif. Des milliers de Corses souffrent. Les fractures sociales sont de plus en plus fortes.

Une démocratie moderne ne peut se satisfaire de cela au regard des principes évoqués précédemment.

- La jeunesse en particulier doit faire l'objet d'une attention soutenue. Les jeunes sont fragilisés par la crise et sont devenus des proies faciles pour toutes formes de soumission et d'aliénation. Et je sais que le Conseil exécutif de Corse sortant, et j'espère à venir, y est très attaché et la présence dans cet hémicycle de nombreux jeunes est de très bon augure car, comme je l'évoquais précédemment, l'exercice démocratique permet aussi la transmission intergénérationnelle. Il y a environ 100 000 jeunes en Corse, et parmi eux bien trop nombreux sont ceux qui n'ont aucune formation. La faiblesse du capital humain fait peser, au-delà de la précarité et du manque d'espoir pour les jeunes, des risques économiques, démocratiques et sociaux trop sous-estimés.

- Le défi environnemental ensuite : le changement climatique, et ses conséquences économiques et sociales, est l'enjeu planétaire des 20 prochaines années. Pour notre territoire insulaire et méditerranéen à dominante touristique et agricole, c'est une question de survie.

L'écoresponsabilité doit être au cœur de toutes nos politiques qui doivent être préventives et non curatives.

- Le défi technologique et numérique aussi, je ne l'oublie pas : tant dans les infrastructures que dans les usages, notre transition numérique doit avoir lieu. La recherche, son transfert technologique et le numérique doivent être au centre de la transformation post-COVID que nous appelons de tous nos vœux, de notre économie et de notre société, y compris d'ailleurs de notre institution. La formation en particulier au numérique est essentielle quels que soient les citoyens.

- Le défi européen et international enfin : il ne s'agit pas de prôner de manière simpliste et naïve une ouverture européenne et internationale, mais de faire en sorte que chacune des politiques de la Collectivité intègre cette dimension européenne et internationale, nous en avons souvent discuté. La crise a modifié la donne géopolitique et les hiérarchies des nations et des régions bougent. Nous, insulaires, soumis aux forces du marché, aux crises sanitaires, à la raréfaction des ressources naturelles et aux pollutions environnementales, devons impérativement nous insérer, comme nous l'avons déjà fait avec le Président SIMEONI, dans des réseaux d'échanges et de solidarité avec d'autres peuples partageant les mêmes contraintes. C'est une nécessité absolue, économique, sociale, politique, tout autant que scientifique et culturelle. Sur le front européen, vous connaissez aussi mon engagement. Je veux le partager avec vous et avec les jeunes Corses, et la Conférence sur l'avenir de l'Europe qui est actuellement en cours, à laquelle j'ai participé hier après-midi, comme la Présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022, sont l'occasion de réaffirmer notre attachement européen et de

renforcer notre pouvoir d'influence pour que les îles de Méditerranée puissent bénéficier d'une clause spécifique dans le cadre des politiques de l'Union.

Alors, quelle sera ma méthode ? Je n'ai pas répondu tout à l'heure aux journalistes, je vais le faire maintenant.

Je voudrais poser devant vous trois prérequis :

1. Le respect du pluralisme politique de cette assemblée et le respect de l'opposition : c'est une évidence, mais je veux aller plus loin et j'échangerai dans ce sens avec le Président de l'Exécutif... Dans cette perspective, un dialogue permanent avec les responsables politiques qui n'ont pu être élus, qui ne sont pas dans cet hémicycle, me paraît être un impératif démocratique majeur ;

2. Une articulation renouvelée avec le Conseil exécutif de Corse : faire respecter les prérogatives de l'Assemblée de Corse, tout en respectant celles de l'exécutif. Jouer pleinement de nos complémentarités dans un souci d'efficacité dans la production et l'évaluation des politiques publiques.

3. La qualité des débats qui exige le respect de l'autre, et l'écoute mutuelle.

Sur ces bases claires, une modernisation de notre fonctionnement peut être envisagée et je tiens à saluer de manière appuyée le travail du Président Jean-Guy TALAMONI, qui a donné une impulsion majeure en ce sens :

- Souvenez-vous, contraints et forcés par la COVID, nous avons su travailler à distance et la numérisation n'est plus un problème pour quiconque. Nous avons besoin évidemment de nous voir, d'être dans cet hémicycle, de faire lien, comme je le disais tout à l'heure, mais nous pouvons aussi mieux travailler en restant sur les territoires et aussi en traitant de nombreux dossiers en Commission permanente. Nous l'avons appris avec la crise.

- Repenser également l'animation des commissions me semble une nécessité, comme limiter l'inflation des commissions ad hoc et de divers comités Théodule.

- Savoir mieux entendre et faire entendre les aspirations des jeunes représentés au sein de l'Assemblea di a Ghjuventù, que j'aurai grand plaisir à présider et j'ai envie de dire même à co-présider.

- Ouvrir notre assemblée aux Corses et, nous-mêmes, élus du peuple, aller à leur rencontre ; échanger le plus souvent possible avec la Chambre des territoires.

- Nous ouvrir aux expériences d'autres territoires, d'autres îles, d'autres régions, d'autres nations en recevant des délégations extérieures sur des sujets spécifiques ou en nous déplaçant nous-mêmes pour mieux comprendre des solutions expérimentées ailleurs.

- Enfin, n'oublions pas et n'oubliez jamais que les Corses nous regardent, nous écoutent. Nous devons améliorer l'organisation de nos débats. Bien souvent, Chères et Chers collègues, nous perdons du temps, nous ne nous rendons même pas compte que nous sommes filmés, nous mangeons des bonbons pendant le débat et au final, nous nous épuisons et nous sommes moins efficaces. Toutes les assemblées que j'ai eu l'honneur de présider, bien plus modestes en nombre que celle-ci, elles étaient toutes importantes d'ailleurs : à l'université, au CNRS, à l'ATC, au comité des régions, je suis vice-présidente d'une commission sur la cohésion territoriale, toutes ces assemblées, toutes ces expériences m'ont permis de constater que la qualité et la sérénité des débats étaient d'autant plus grandes que le temps était maîtrisé. Bien sûr, toutes les traditions démocratiques anciennes auxquelles je faisais référence et les suivantes sont fondées sur les pouvoirs de la parole, dont le premier est le pouvoir de persuasion, voire le pouvoir de retournement. Je connais aussi votre passion pour les joutes oratoires : le dépôt des motions, les questions orales... Mais il faudra aussi de la mesure pour convaincre et retrouver aussi la confiance des Corses qui n'ont pas voté et qui ne sont pas forcément branchés aujourd'hui sur cette séance d'installation. Nous avons des outils à notre disposition. Évidemment, je vous en ferai des propositions.

Allora per dà l'esempiu, aghju da compie. Stu primu missaghju ringrazianduvu torna una volta per u vostru sustegnu.

Inseme demuci per fine d'avè una assemblea muderna, intelligente, insinnata, dinamica, primurosa di u benestà di u populu è di a demucrazia.

Ùn vi ne scurdate mai : simu quì da a vuluntà di u populu, per u populu, è e sfide chì ci aspettanu sò tamante !

Qualesse sianu e difficultà, i strazii, i cuntrasti è a nostra diversità pulitica, oghje vi vogliu fà sta pruposta :

« Femu populu inseme, avanzemu à core in fronte è demu un soffiu novu à l'avvene di u nostru paese »

**(APPLAUDISSEMENTS)**

Spergu avè vi cunviti.

Evviva a demucrazia !

Evviva a Corsica !

Evviva u populu corsu !

**(APPLAUDISSEMENTS)**

Nous allons continuer notre ordre du jour.

Le point suivant concerne l'élection de la commission permanente. Je vais vous rappeler les règles en vigueur, les règles applicables.

Election des membres de la commission permanente, conformément au titre 2, chapitre 2, article L4422-9 du code général des collectivités territoriales.

Aussitôt après l'élection du président et sous sa présidence, l'Assemblée procède à l'élection des membres de la commission permanente sous la même condition de quorum que celle prévue pour l'élection du président de l'Assemblée de Corse.

La commission permanente est présidée par le président de l'Assemblée qui en est membre de droit. Elle comprend en outre 14 conseillers à l'assemblée conformément à la loi 2002-92 du 22 janvier 2002, article 55, dont 2 vice-présidents.

Les membres de la commission permanente autres que le président sont élus au scrutin de liste. Chaque conseiller à l'Assemblée ou groupe de conseillers peut présenter une liste de candidats. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Il faudra qu'on revoie un peu les textes.

Les listes sont déposées auprès du président dans l'heure qui suit l'élection de celui-ci. Donc, on me dit que ce sera jusqu'à 16 h 45, mais j'y reviendrai dans un instant.

Si à l'expiration de ce délai, une seule liste a été déposée, les nominations prennent alors effet immédiatement dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture par le président. Dans le cas contraire, l'élection a lieu à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel entre les listes mentionnées au troisième alinéa.

Donc, voilà les règles.

J'invite les candidats à déposer leur liste à la présidence, au secrétariat général de l'Assemblée.

Je vais suspendre la séance jusqu'à 16 h 45 qui est le délai légal de rigueur.

**M. Hyacinthe VANNI**

Mme la Présidente, j'ai un mot, s'il vous plaît.

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Juste une chose, il ne peut pas y avoir de débat.

**M. Hyacinthe VANNI**

Non, il n'y a pas de débat, c'est juste en termes de méthode. Je pense que vous devriez donner la répartition proportionnelle, de façon à ce que chaque groupe sache combien de personnes peut, dans un éventuel consensus... qu'on sache combien de représentants par groupe à la proportionnelle présente, même si les groupes ne sont pas constitués, mais on a une petite idée de ce que ça peut donner...

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Les services vont nous indiquer ces éléments-là.

Merci, M. VANNI.

**M. Paul-Félix BENEDETTI**

Mme la Présidente, cette question m'interpelle.

Est-ce que je comprends qu'il y a volonté d'un consensus sur l'organisation de la commission permanente ? Ça n'a pas été le cas dans le cadre de la déclaration de la Présidente, la commission permanente est sous sa présidence.

Donc, je pose une question : est-ce qu'il y a volonté d'un consensus ou est-ce qu'on se revoit dans une heure et chacun dépose sa liste ?

**M. Hyacinthe VANNI**

De mémoire, ça a toujours été un consensus. Je pense que c'est ce qui s'est fait dans les mandatures précédentes.

**M. Paul-Félix BENEDETTI**

Est-ce que vous le faites ou pas ? C'est ma question.

Est-ce que je vais attendre une heure, andà à piglià mi un caffè è rivenze incu à mo lista, ò dicimu avà è mittimu 14 nomi ? Ghjè a mo quistione, ghjè una quistione pulitica !

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

De toute façon légalement, Paul-Félix, il y a suspension de séance. Donc, vous pouvez échanger en dehors de l'hémicycle sur la question.

**M. Paul-Félix BENEDETTI**

Avà, dumandu di manera chjara : c'hè a vuluntà di mette i nomi nant'à una sola lista, comu hè stata fatta di sempre ò mittimu tutti ognuni i nosci ? Arristemu di ghjucà à i ziteddi !

**M. Jean BIANCUCCI**

Possu intervena ?

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Ce n'est pas la présidence et la présidente donc qui a à trancher cette question-là. Il y a légalement une interruption de séance. Par contre, c'est à vous, groupes politiques et têtes de listes, d'échanger sur le sujet. C'est le texte, c'est comme ça.

**M. Jean BIANCUCCI**

C'hè una pruposta ind'è u sensu chì s'hè sempri fatta dapoi chì l'Assemblea esiste, cusì a pruposta hè fatta ufficialmente.

**M. Paul-Félix BENEDETTI**

Bè ! No, ùn avaremu chè un candidatu.

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Moi, je n'ai pas à intervenir sur les échanges que vous avez entre groupes politiques à ce stade de la procédure.

Donc, il y a suspension de séance. Merci.

**M. Hyacinthe VANNI**

Merci de nous communiquer le nombre d'élus.

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de  
Corse**

Ça va être fait !

**Suspension de la séance à 16 h 15. Reprise de la séance à 17 h 15**

**Elezziune di i membri di a Cummissione Permanente  
Élection des membres de la Commission Permanente**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de  
Corse**

Merci de votre patience.

Concernant l'élection de la commission permanente, à l'issu du délai légal de dépôt des candidatures, on a une seule liste de 14 conseillers qui correspond au nombre de poste à pourvoir qui a été enregistrée.

Par conséquent, il n'y a pas lieu de procéder à une élection et ces nominations prennent effet tout de suite.

Je donne lecture de la composition de cette liste :

- 1- **M. Hyacinthe VANNI**
- 2- **Mme Nadine NIVAGGIONI**
- 3- **M. Romain COLONNA**
- 4- **Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS**
- 5- **M. Jean BIANCUCCI**
- 6- **Mme Véronique ARRIGHI**
- 7- **M. Paul-Jo CAITUCOLI**
- 8- **Mme Danielle ANTONINI**
- 9- **Mme Valérie BOZZI**
- 10- **M. Jean-Martin MONDOLONI**
- 11- **Mme Christelle COMBETTE**
- 12- **M. Laurent MARCANGELLI**
- 13- **Mme Julia TIBERI**
- 14- **M. Paul-Félix BENEDETTI**



Voici donc **la composition de la commission permanente de l'Assemblée de Corse.**<sup>2</sup>

**(APPLAUDISSEMENTS)**

Nous allons procéder maintenant à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée de Corse.

**Elezzione di i Vici Presidenti di l'Assemblea di Corsica  
Élection des Vice-présidents de l'Assemblée de Corse**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Il y a deux vice-présidents qui doivent être élus parmi les membres de la commission permanente au scrutin majoritaire, par liste paritaire de 2 noms. La majorité absolue des membres de l'Assemblée est requise pour être élue au premier ou au deuxième tour.

Les secrétaires de séance doivent les enregistrer et je dois donner lecture des candidatures qui sont reçues.

**M. Jean BIANCUCCI**

Je propose, si vous permettez, la candidature de M. Hyacinthe VANNI et de Nadine NIVAGGIONI.

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Je déclare le scrutin ouvert et je demande aux secrétaires de procéder à l'appel.

*Les secrétaires de séance, Sandra MARCHETTI et Don Joseph LUCCIONI, procèdent à l'appel nominal des conseillers de l'Assemblée de Corse.*

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Le scrutin est clos. Nous allons procéder au dépouillement.

---

<sup>2</sup> Délibération N° 2021/116 AC

Résultats du scrutin :

Inscrits : **63**

Votants : **33**

Exprimés : **32**

Blancs ou Nuls : **1**

Ont obtenus :

**M. Hyacinthe VANNI et Mme Nadine NIVAGGIONI : 32 voix.**

**M. Hyacinthe VANNI et Mme Nadine NIVAGGIONI ont obtenu la majorité requise et sont proclamés Vice-président et Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.<sup>3</sup>**

**(APPLAUDISSEMENTS)**

**Lettura di a cartula di l'elettu lucale  
Lecture de la charte de l' élu local**

Je dois vous lire maintenant la charte de l' élu local.

Merci de ne pas faire trop de bruit et je vous recommande de mettre votre masque.

1 l' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité,

2 dans l' exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général à l' exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier,

3 l' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d' intérêts lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l' organe délibérant dont il est membre, l' élu local s' engage à les faire connaître avant le débat et le vote,

4 l' élu local s' engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l' exercice de son mandat ou de ses fonctions à d' autres fins,

5 dans l' exercice de ses fonctions, l' élu local s' abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur, après la cessation de son mandat et de ses fonctions

6 l' élu local participe avec assiduité aux réunions de l' organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné

---

<sup>3</sup> Délibération N° 2021/115 AC

7 issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l' ensemble des citoyens de la Collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Je précise que le texte de la charte et du chapitre 5, titre 3, livre premier, 4<sup>ème</sup> partie du code général des collectivités territoriales a été distribué à tous les conseillers. Lisez-le, apprenez-le par cœur et surtout ne l' oubliez pas pendant toute la durée de vos fonctions.

Nous passons à l' étape suivante, très importante, l' élection du Conseil exécutif de Corse et de son président ou de sa présidente.

**Elezzione di i membri di u Cunsigliu esecutivu di Corsica è di u so Presidente  
Élection des membres du Conseil exécutif de Corse et de son Président**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Je rappelle les règles et le règlement.

Les membres du Conseil exécutif de Corse sont élus au scrutin majoritaire par liste paritaire 11 noms. La majorité absolue des membres de l'Assemblée est requise pour être élu au premier ou au deuxième tour.

Je vais demander aux candidats de déposer les listes et les secrétaires de séance vont les enregistrer.

M. SIMEONI, vous avez la parole.

**M. Gilles SIMEONI**

À nomu di « Fà populu insemu » spongu a lista cumposta da :

Gilles SIMEONI  
Bianca FAZI  
Guy ARMANET  
Lauda GUIDICELLI  
Julien PAOLINI  
Angèle BASTIANI  
Alex VINCIGUERRA  
Flora MATTEI

Gilles GIOVANNANGELI  
Antonia LUCIANI  
Dumenicu LIVRELLI

**M. Laurent MARCANGELI**

Mme la Présidente, nous proposons une liste.

Laurent MARCANGELI  
Valérie BOZZI  
Jean-Martin MONDOLONI  
Charlotte TERRIGHI  
Georges MELA  
Marie-Thérèse MARIOTTI  
Didier BICCHIERAY  
Christelle COMBETTE  
Pierre GHIONGA  
Santa DUVAL  
Xavier LACOMBE

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de  
Corse**

Il n'y a pas d'autres candidatures ?

On m'indique qu'il faut attendre quelques minutes pour tirer l'ensemble des bulletins. On ne quitte pas la salle. Merci.

Que chaque conseiller rejoigne sa place. Nous attendions les bulletins de la liste « Un soffiu novu » portée par M. MARCANGELI. Nous les avons. Je vous redonne lecture des 2 listes.

La liste déposée par M. SIMEONI, au nom du groupe « Fà populu in seme » :

Gilles SIMEONI  
Bianca FAZI  
Guy ARMANET  
Lauda GUIDICELLI  
Julien PAOLINI  
Angèle BASTIANI  
Alex VINCIGUERRA  
Flora MATTEI  
Gilles GIOVANNANGELI

Antonia LUCIANI  
Dumenicu LIVRELLI

Je donne lecture de la liste déposée par M. MARCANGELI, au nom du groupe « Un soffiu novu » :

Il faudrait demander à ce que les personnes à l'extérieur de l'hémicycle parlent moins parce que ça fait caisse de résonance. Merci.

Laurent MARCANGELI  
Valérie BOZZI  
Jean-Martin MONDOLONI  
Charlotte TERRIGHI  
Georges MELA  
Marie-Thérèse MARIOTTI  
Didier BICCHIERAY  
Christelle COMBETTE  
Pierre GHIONGA  
Santa DUVAL  
Xavier LACOMBE

Nous allons procéder aux opérations de vote. Les bulletins sont à côté des isolements, passage à l'isoloir et ensuite l'urne attend de réceptionner vos enveloppes.

*Les secrétaires de séance, Sandra MARCHETTI et Don Joseph LUCCIONI, procèdent à l'appel nominal des conseillers de l'Assemblée de Corse.*

Inscrits : **63**  
Votants : **50**  
Exprimés : **49**  
Blancs ou Nuls : **1**

**Ne prennent pas part au vote : les conseillers des listes « Avanzemu per a Corsica » (7) et « Core in Fronte » (6).**

Ont obtenu :  
**Liste Gilles SIMEONI : 32**  
**Liste Laurent MARCANGELI : 17**

**La liste de Gilles SIMEONI, ayant obtenu la majorité requise, est PROCLAMÉE ÉLUE.<sup>4</sup>**

---

<sup>4</sup> Délibération N° 2021/117 AC

Je rappelle que la liste de Gilles SIMEONI comporte les membres suivants qui seront membres du Conseil exécutif :

**Mme Bianca FAZI**  
**M. Guy ARMANET**  
**Mme Lauda GUIDICELLI**  
**M. Julien PAOLINI**  
**Mme Angèle BASTIANI**  
**M. Alex VINCIGUERRA**  
**Mme Flora MATTEI**  
**M. Gilles GIOVANNANGELI**  
**Mme Antonia LUCIANI**  
**Dominique LIVRELLI**

**(APPLAUDISSEMENTS)**

Je vais demander au Président de l'Exécutif et au nouvel exécutif de Corse de rejoindre les travées prévues à cet effet. Merci.

On peut faire des acclamations, mais il faut garder le masque, s'il-vous-plaît. Merci.

M. le Président, je vous donne la parole.

S'il-vous-plaît, les gens à l'extérieur dans la salle des pas perdus, tout autour de l'hémicycle, si vous pouviez faire moins de bruit, car le bruit entre. Merci.

**M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse**

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse,  
 Mesdames et messieurs les élus de l'Assemblée de Corse,  
 Mesdames et Messieurs les élus du Conseil exécutif de Corse,  
 Mesdames et Messieurs,  
 Cari cumpatrioti,

Les premiers mots de mon intervention seront pour se retourner un instant encore sur la mandature écoulée.

Je souhaite, au seuil de mon propos, évoquer celles et ceux qui en ont écrit avec nous l'histoire et ne siègeront plus ici lors de la mandature à venir.

Je pense d'abord bien sûr à Jean-Guy TALAMONI. Je salue l'homme, le militant, l' élu depuis 1992 et bien sûr le président de l'Assemblée de Corse qu'il a été de 2015 à 2021.

Premier nationaliste, premier naziunale à présider cette Assemblée. Il a donné à la fonction une dimension que chacun s'accorde à reconnaître et à souligner.

Je souhaite, au seuil de mon propos, évoquer celles et ceux qui en ont écrit avec nous l'histoire, et ne siègeront plus ici lors de la mandature à venir.

Je pense d'abord, bien sûr, à Jean Guy TALAMONI.

Je salue l'homme, le militant, l'élu - depuis 1992 - et bien sûr le Président de l'Assemblée de Corse qu'il a été de 2015 à 2021. Premier nationaliste, premier « Naziunale » à présider cette Assemblée, il a donné à la fonction une dimension que chacun s'accorde à reconnaître et à souligner. J'ai été heureux que nous travaillions ensemble au service de la Corse et espère que l'avenir proche nous permettra d'aplanir les différends politiques qui ont inéluctablement conduit à des démarches séparées.

Je pense également à deux conseillers exécutifs avec lesquels j'ai tissé et continue d'avoir des rapports humains et politiques d'une qualité particulière, François SARGENTINI, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, et Lionel MORTINI, Président de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse. Leurs analyses et leur présence, fussent-elles désormais selon d'autres modalités, continueront d'être précieuses pour la Corse et pour notre famille politique.

Je salue également Fabienne GIOVANNINI, Conseillère exécutive et Présidente de l'AUE lors de la première mandature 2015-2017 et ensuite Présidente de l'Office Public de l'Habitat de la Corse.

Fabienne, une militante exemplaire.

Je souhaite également avoir une pensée amicale pour les conseillères et conseillers territoriaux qui n'ont pas été renouvelés dans leur mandat. D'abord bien sûr pour celles et ceux de l'ancienne majorité territoriale, mais également pour ceux de l'opposition.

Je souhaite également, et avec la même force, féliciter les nouveaux élus, féliciter leurs électrices et électeurs, me réjouir que nombre de membres de l'ancienne majorité territoriale se retrouvent à nouveau dans cet hémicycle et dire, bien sûr, que nous aurons à continuer à travailler ensemble.

Enfin, même s'ils n'ont pas franchi les seuils prévus par la loi, les candidates et candidats qui n'ont pas été élus, ainsi que les électrices et les électeurs qui leur ont apporté leurs suffrages méritent, bien évidemment, toute notre considération et toute notre attention.

Enfin, et avant de clore le chapitre de la mandature précédente, je souhaite du fond du cœur remercier, bien sûr, l'ensemble des fonctionnaires et agents de la Collectivité de Corse avec lesquels j'ai eu l'honneur de travailler pendant les trois années et demie écoulées. Leur dire qu'ils m'ont beaucoup appris, que je suis heureux à la perspective de continuer de travailler avec eux.

Je voudrais adresser un salut particulier, bien sûr, à celles et ceux auprès desquels nous travaillons de façon régulière et constante, notamment bien sûr le secrétariat, mon secrétariat, notamment bien sûr, le secrétariat général de l'Assemblée de Corse placé sous l'autorité de Serge TOMI, le secrétariat général du Conseil exécutif de Corse placé sous l'autorité de Norbert PANCRAZI. Remercier les deux DGS, Jean-Louis SANTONI puis Marie-Christine BERNARD-GELABERT pour tout ce qu'ils ont apporté à l'institution, ainsi que l'ensemble des DGA, directrices et directeurs qui ont travaillé sous leur autorité.

Merci enfin, et du fond du cœur, à mon cabinet, présent jour et nuit.

Les unes et les autres de ces personnes ont contribué à faire vivre et rayonner notre institution.

Puisque cela a été fait tout à l'heure, je voudrais également évoquer la mémoire de celles et ceux qui nous ont précédés, notamment bien sûr, cela a été dit, Prosper ALFONSI, Jean-Paul de ROCCA SERRA ; dire à José ROSSI, Camille de ROCCA SERRA, à Jean BAGGIONI, à Ange SANTINI, à Paul GIACOBBI et à toutes celles et tous ceux qui ont eu à exercer des responsabilités avant eux, que même si nous ne partageons pas les mêmes idées, nous avons en commun, j'en suis certain, l'amour de la Corse.

Nous voici donc au seuil d'une nouvelle mandature.

Les années, les mois et les semaines qui viennent de passer l'ont confirmé, la vie politique, la vie en général, sont faites de moments de joies, de difficultés, de douleurs, d'espoirs renaissants, quelquefois de victoires ou de défaites, auxquelles succèdent inéluctablement, quand il s'agit de défaites, des victoires, et lorsqu'il s'agit de victoires, de nouvelles difficultés et des moments de doute.

Ainsi va le cycle de la vie.

Au moment où, pour la troisième fois en six ans, je prends la parole devant votre Assemblée et devant les Corses, prenant mes fonctions de Président du Conseil exécutif de Corse, je ressens des émotions contrastées.

La joie, bien sûr.



L'émotion, bien sûr.

Mais également la gravité et la détermination.

La joie d'abord. Je souhaite remercier chaleureusement les colistières et colistiers de la liste « Fà populu in seme ». Celles et ceux qui sont aujourd'hui élus, et celles et ceux qui ne le sont pas, pour la force et la sincérité de leur engagement, pour la dimension politique et humaine qu'ils ont insufflée à notre démarche commune.

Je veux remercier tout aussi chaleureusement les milliers de militantes et de militants qui, en Corse, comme dans la diaspora, se sont mobilisés, se sont engagés pour distribuer des tracts, coller des affiches, argumenter, débattre, convaincre au nom de la démarche « Fà populu in seme ».

Je veux remercier Mattea LACAVE, ma directrice de campagne et, à travers elle, toutes les femmes, Christine COLONNA, Muriel PANTALACCI et beaucoup d'autres que je ne peux pas citer, et tous les hommes qui se sont dépensés sans compter.

Il me faut souligner le rôle extraordinaire tenu par la jeunesse dans cette élection et dans notre victoire. Des garçons et des filles désormais représentés au sein de cette Assemblée, et demain plus encore, qui vont apporter j'en suis certain, à ce pays, leurs idées, leur regard, leur capacité d'innovation, leur foi, leur optimisme, leur volonté.

Vi vulemu ringrazià, v'arrigardemu, a sapete, cume i nostri figlioli. Simu fieri è felici d'esse à u vostru latu per porghje vi a manu è per acumpagnà vi nant'à a strada di a vita è nant'à a strada di a custruzione di stu paese.

Je veux enfin remercier les 55 548 électrices et électeurs qui, en femmes et en hommes libres, ont choisi de porter leurs suffrages sur la liste « Fà populu in seme ».

Ce score électoral massif - qui n'enlève rien à la représentativité et à la légitimité des autres courants politiques représentés dans cette Assemblée -, ce score massif prolongé d'une participation supérieure de plus de 25 points à la moyenne de la participation lors des élections régionales françaises, donne à notre démarche une légitimité incontestable. Elle crée aussi, pour nous, majorité d'aujourd'hui, beaucoup plus de devoirs que de droits, et j'y reviendrai.

Donc, la joie, bien sûr. La joie de cette victoire électorale, et la joie également, me tournant vers vous, Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse, de vous dire, en notre nom à toutes et à tous, et je crois pouvoir m'exprimer bien au-delà de celles et ceux qui ont voté pour votre candidature, vous dire combien nous

sommes fiers et heureux que vous soyez devenue aujourd'hui la première femme présidente de l'Assemblée de Corse.

Vous devez cette consécration, Mme la Présidente, à vos qualités : d'abord vos qualités humaines, notamment votre patience légendaire..., vos qualités professionnelles, celles d'une universitaire passionnée et d'une chercheuse reconnue au plan international, celles enfin, d'abord insoupçonnées, de la femme politique que vous êtes devenue. Vous avez démontré, vous qui étiez initialement rétive, lors de nos échanges, au principe de l'engagement électif, votre pugnacité, votre clairvoyance, et votre force de conviction, particulièrement lors de la crise du Covid, lorsque vous avez défendu les intérêts du tourisme corse et de la Corse aux côtés des professionnels de l'île, contre vents et marées.

Alors bien sûr, comme vous le dites souvent « un avemu micca da fà ne un cuncistoriu », ma quantunque.

Dans des sociétés, notamment méditerranéennes, qui restent souvent marquées, y compris inconsciemment, par le sexisme et le machisme, quel bonheur pour nous toutes et nous tous de voir une femme accéder à cette haute fonction !

Et quelle fierté que nous puissions être nous, nationalistes, en situation d'accomplir ce geste historique, qui exprime avec toute la force d'un symbole puissant, notre volonté de construire une société corse affranchie de toute forme d'aliénation, de sujétion, et de discrimination !

Quelle façon aussi, vous l'avez souligné, de renouer la chaîne des temps en nous inscrivant fièrement dans l'héritage paoliste d'une Corse qui, au XVIIIème siècle, su concevoir et appliquer la séparation des pouvoirs, la tolérance religieuse et, même si de façon imparfaite, l'égalité entre les sexes !

Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse, permettez-moi enfin, à titre plus personnel, de revenir un instant trente ans en arrière ou un peu plus, lorsque vous meniez de front vos études et la fonction d'assistante parlementaire de Max SIMEONI, premier nationaliste à être élu député européen, qui est venu aujourd'hui, aux côtés de votre père, militant de la première heure, assister à votre élection.

Tout cela est notre histoire, à la fois personnelle et collective ; histoire qui s'est tout entière construite autour d'une promesse silencieuse mais solennelle mille fois renouvelée, autour d'une conviction qui nous a fait à toutes et à tous ici, surmonter tous les obstacles : nous aurons notre pays ! Nous aurons notre pays !

Au moment où je prononce ces mots, ma joie se transforme inéluctablement en émotion. Je pense, une fois encore, à ces milliers de femmes et d'hommes qui, génération après génération, ont cru en notre idéal, y ont consacré

leurs forces, y ont sacrifié leur vie de famille, y ont sacrifié leurs loisirs, y ont sacrifié leur liberté et quelquefois leurs vies.

Je pense à celles et ceux qui ne sont plus là, et à leurs familles, qu'elles sachent, ces familles, que le sourire, la voix, le visage de celles et ceux qui se sont battus et qui ne sont plus là sont entrés ici avec nous, et qu'ils y resteront à jamais.

Je pense aux prisonniers politiques, Pierre ALESSANDRI, Alain FERRANDI, Yvan COLONNA, qui doivent se voir appliquer la règle de droit ; application qui conduira sans délais à leur rapprochement puis à leur libération.

Je pense à toutes les victimes, d'un camp ou de l'autre, d'un conflit qui a duré cinquante ans, et aussi à leurs familles, pour lesquelles doit venir le temps de l'apaisement et, nous nous y consacrerons, de la réconciliation.

Le conflit doit cesser.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour construire une solution politique négociée, respectueuse des intérêts essentiels de chacune des parties.

Et lorsque je pense à ceux-là, le moment n'est plus à la joie, le moment n'est plus à l'émotion. Il est à la gravité.

Je me tourne vers vous, élus de la majorité, je me tourne vers vous, élus nationalistes qui n'êtes pas aujourd'hui dans la majorité mais avez, je le pense et je l'espère, vocation à la construire avec nous rapidement. Et je me tourne enfin vers vous, élus de l'opposition et qui probablement le resterez.

Notre responsabilité commune est immense.

La Corse est, nous le savons, à la croisée des chemins.

Nous en avons dressé ensemble le constat implacable, notamment pendant la campagne électorale : urgence sociale, urgence économique, urgence environnementale, urgence sociétale avec un peuple corse qui a besoin de repères, de sens, une jeunesse qui demande à être rassurée sur son avenir, avec des mécanismes puissants qui menacent la cohésion de notre société : la spéculation, la dépossession, la force de l'argent, les logiques de bandes et de factions qui prétendent s'imposer au détriment de l'intérêt général.

Gravité parce que nous savons tout cela, mais gravité aussi parce que nous savons que nous avons les moyens d'infléchir les choses. Nous avons l'impérieuse obligation d'infléchir le cours des choses. Et les Corses, par leur vote, nous ont donné mandat de le faire. Nous allons le faire et nous ne souhaitons pas le faire seuls.

Je cherche des yeux mon confrère et ami le bâtonnier SEATELLI qui tout à l'heure m'invitait à ne pas me laisser gagner par l'ivresse des cimes.

M. le bâtonnier, Cher confrère et Cher Jean-Louis, il n'y a ni ivresse des cimes, ni ivresse du pouvoir ni, et encore moins, volonté de l'exercer seul.

La majorité territoriale actuelle entend se conformer strictement aux engagements qu'elle a pris devant les Corses. Elle entend respecter strictement le mandat qui lui a été confié par les Corses.

Ce mandant est clair en termes de valeurs, en termes de projets, en termes de méthode, en termes d'objectifs.

Nous sommes convaincus que nous ne sommes pas les seuls, et singulièrement chez les nationalistes, à partager ou à vouloir partager les valeurs, le projet, la méthode et les objectifs.

Nous l'avions dit avant le premier tour, l'offre politique que nous faisons reste ouverte et nous avons vocation à la construire avec l'ensemble des nationalistes, le plus vite possible. C'est notre devoir partagé. C'est notre responsabilité commune.

Au-delà des 41 % et de la majorité absolue qui a été accordée par les Corses à « Fà populu in seme », nous devons ensemble regarder également ce score de 70 % ou presque des électrices et électeurs qui se sont clairement prononcés en faveur de listes se revendiquant de l'idée nationale.

Il ne pouvait pas y avoir, vous le savez, de rafistolage.

Il ne pouvait pas y avoir, vous le savez, de silences ou d'omissions sur les difficultés qui persistent et que nous devons traiter.

Il ne pouvait pas y avoir, vous le savez, d'accommodements avec un certain nombre de principes que nous considérons essentiels.

Voyons-nous échangeons, parlons et construisons parce que nous le devons à la Corse et nous le devons au peuple corse.

L'urgence de la situation et sa complexité nous imposent également, à nous, majorité territoriale, de nous adresser à l'ensemble des forces de progrès et à l'ensemble des forces vives de ce pays. Nous pouvons, j'en suis certain, construire des convergences extrêmement larges dans tous les domaines pour générer l'espoir, pour inventer et mettre en œuvre des solutions opérationnelles dans tous les domaines, y compris ceux du quotidien, y compris ceux dans lesquels les Corses

attendent que dans les semaines et les mois à venir, nous apportions des réponses efficaces.

Voilà donc le premier volet de l'action que nous proposerons dans les semaines à venir.

Le deuxième concerne le fonctionnement de nos institutions.

Je l'ai dit tout à l'heure, la majorité absolue génère beaucoup plus de devoirs que de droits. Ce n'est pas la majorité absolue qui nous a empêchés de nous rapprocher au deuxième tour ou au troisième tour aujourd'hui.

La majorité aurait-elle été relative, la situation aurait été la même. Nous avons un certain nombre de problèmes de fond à traiter avec les autres forces nationalistes. Dès que ces problèmes auront été traités, y compris publiquement, nous pourrons et nous devons converger.

Mais il n'empêche que cette situation aujourd'hui est une situation insatisfaisante, oui insatisfaisante. Insatisfaisante parce que l'on ne change pas un pays, on n'engage pas un pays sur le chemin de l'émancipation uniquement avec 41 % des voix.

Notre responsabilité à nous, majorité territoriale, est de construire bien au-delà et elle est aussi, cette responsabilité, de permettre à cette institution, la Collectivité de Corse, à cette Assemblée qui est le cœur battant de notre démocratie, de fonctionner pleinement.

Je vous fais, à cette fin, et je les formaliserai dans les jours et les semaines à venir, en concertation avec la Présidente de l'Assemblée de Corse et les groupes de l'Assemblée de Corse, quatre propositions, quatre axes de travail.

Premièrement, renforcer la complémentarité entre le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse. Les textes le disent : nos prérogatives et nos compétences respectives sont fixées. Le Conseil exécutif prépare, propose, exécute et applique ; l'Assemblée de Corse délibère, autorise et contrôle.

Dans le cadre de ces prérogatives, nous pouvons et devons inventer de nouvelles façons de travailler qui permettront une articulation beaucoup plus forte entre l'action du Conseil exécutif et l'action de l'Assemblée de Corse passant notamment, c'est une proposition, par une conférence de coordination régulièrement convoquée, qui permettra au Conseil exécutif et à l'Assemblée de Corse, dans la diversité de ses composantes, de suivre au quotidien l'évolution des grands dossiers.

Deuxième catégorie de propositions : renforcer les droits et prérogatives de l'opposition ou des forces politiques qui ne soutiennent pas la majorité, il y a une nuance.

D'abord et de façon évidente, dans les jours à venir et avant la session du 22 juillet, nous proposerons à nouveau, cela a été fait en amont de la session d'aujourd'hui, que les différents groupes : PNC, Corsica Libera, Core in fronte, groupes ou sensibilités nationalistes représentés, l'opposition, la liste « Un soffiu novu », prennent la tête de commissions, au moins une commission chacun. Nous en discuterons. Et puis ensuite, rapidement, nous proposerons que le droit d'initiative reconnu à celles et ceux qui ne sont pas dans la majorité territoriale soit consacré, le système de niches parlementaires qui fonctionne notamment à l'Assemblée nationale et qui permettra, y compris à celles et ceux qui ne sont pas dans la majorité, à titre transitoire ou définitif, de faire des propositions d'évolution dans les délibérations à mettre en œuvre.

Troisième niveau et troisième axe : associer pleinement les instances consultatives : le CESEC dont je salue la Présidente Marie-Jeanne NICOLI, présente dans les travées ; la Chambre des Territoires qui représente les communes, intercommunalités et territoires dont nous espérons que les prérogatives seront prochainement renforcées ; l'Assemblea di a Giuventù qui trouvera dans les jeunes qui sont aujourd'hui installés à l'Assemblée de Corse, des relais naturels et puis, bien sûr, le comité d'évaluation des politiques publiques.

On me fait remarquer obligeamment, et je vous en remercie, que je n'ai pas cité Dominique BUCCHINI. Il aura compris, Dominique, j'espère qu'il nous écoute et sa famille avec lui, qu'il s'agit d'un oubli dû à l'émotion tant nous avons avec lui et grâce à lui, Président de l'Assemblée de Corse, partagé des moments d'une densité et d'une richesse inégalés.

Premier axe donc : l'équilibre entre le Conseil exécutif, l'Assemblée de Corse et la concertation entre ces deux organes.

Deuxième axe : renforcement des droits et prérogatives des forces politiques représentées dans l'Assemblée ne soutenant pas la majorité.

Troisième axe : l'association pleine et entière des instances consultatives.

Quatrième axe : sortir de cette Assemblée. Nous l'avons dit toutes et tous. C'est le jeu et l'application de la loi électorale qui le veulent. Les forces politiques significatives présentes au premier tour n'ont pas pu se présenter au deuxième. C'est regrettable, c'est un déficit démocratique et, au moment où nous nous engageons ensemble dans une mandature essentielle, il est à mon avis indispensable que ces forces puissent participer de façon étroite à tous nos débats. Je proposerai donc une

conférence politique, une instance dont nous aurons à définir ensemble les contours qui nous permettra d'impliquer ces forces politiques non représentées au sein de l'Assemblée de Corse et d'impliquer également l'ensemble des forces vives et les citoyens.

Premier axe : la vision politique ; deuxième axe : la respiration démocratique de notre institution ; troisième axe : renforcer cette institution.

Je salue à nouveau les 5 000 femmes et hommes qui font vivre et la Collectivité de Corse et les agences et offices. Ensemble, nous avons déjà beaucoup fait.

Cette mandature sera consacrée au renforcement de la Collectivité de Corse, à sa transformation en institution de missions propres à faire rentrer la Corse dans le XXIème siècle.

Nous veillerons également à décliner dans toutes ses dimensions la logique de proximité dont nous savons les uns et les autres qu'elle est réclamée avec force par les maires, par les élus intercommunaux, par les territoires, par les acteurs.

Il nous faudra enfin réussir, dans les mois à venir, l'intégration de la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat dont je salue les présidents aujourd'hui présents.

Intégrer, réussir le rattachement de ces établissements publics avec la dimension sociale indispensable pour leur personnel.

Enfin, nous engagerons, en concertation avec les organisations syndicales, une réflexion sur l'évolution des agences et offices.

La mise en œuvre du projet mérite des mesures fortes, des mesures rapides, des mesures qui permettront, à l'horizon des cents jours de la mandature, d'entrevoir des changements profonds dans tous les domaines que nous avons identifiés ensemble comme prioritaires.

Reste enfin une dernière dimension : celle de la discussion avec l'État. Cette discussion doit, à mon sens, comporter deux volets.

Il en est un extrêmement opérationnel sur lequel nous n'avons pas eu jusqu'à aujourd'hui de réponse satisfaisante.

La période 2021-2027 verra appliquer le PTIC, la fin du PEI, le CPER, les fonds européens.

Nous connaissons les insuffisances du PTIC en volumes financiers, comme en répartition des opérations à financer.

Nous connaissons les insuffisances du CPER.

Nous savons que nous avons besoin de discuter à Bruxelles pour obtenir la prise en compte de la clause d'insularité, pour obtenir par exemple, une politique agricole commune propre à renforcer l'agriculture de production que nous appelons tous de nos vœux.

Ces échanges seront décisifs.

Ils se cristalliseront dans les prochains mois.

Nous proposerons d'aller ensemble à Paris et à Bruxelles, dans tous les domaines, pour défendre les intérêts supérieurs de la Corse et des Corses.

Reste enfin le dernier point : c'est celui de la solution politique qu'il faut désormais obtenir sans délai.

La situation actuelle ne peut pas rester en l'état.

Elle n'est pas digne du grand État démocratique qu'est la France, ou qu'elle revendique être.

Il n'existe pas de pays démocratique dans l'Union européenne qui refuse d'engager le dialogue avec un peuple, un territoire, une institution qui, à trois reprises, pour ne parler que des élections territoriales, en 2015 avec 35 % des suffrages, en 2017 avec 56 % des suffrages, en 2021 avec 69 % des suffrages, un peuple ou des institutions qui demandent à discuter.

Que demandons-nous ?

Demandons-nous des choses insensées ? Demandons-nous des choses excessives ?

Nous demandons le droit. Nous demandons la justice. Nous demandons l'équité.

Au plan institutionnel, le statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice qui n'est pas l'indépendance, et tout le monde le sait, y compris à Paris, est le droit commun de l'ensemble des îles de l'Union européenne et particulièrement des îles de Méditerranée.



Comment l'État, le Président de la République pourraient-ils continuer à refuser d'ouvrir une négociation sérieuse avec un calendrier, une procédure d'évaluation, un transfert progressif de compétences ? Le tout s'intégrant dans une vision globale de la solution politique à mettre en œuvre qui réintègre la question corse dans sa dimension historique, symbolique, humaine et politique. Cela doit être fait et cela doit être fait au plus vite.

A vittoria elettorale di a dumenica scorsa, l'emu scritta à l'inchjostru di ciò chè no simu : un populu.

Un populu arrittu, serenu è determinatu, perchè a sà, stu Populu, chì a ragiò, a ghjustizia, u sensu di a storia, a brama di demucrazia, i si porta in pettu è chì nimu è nunda ùn l'anu da parà.

Da l'ochju di a surgente, sin'à a foce di e nostre coste, issa vittoria, l'emu scritta cù e lacrime di pena, di tante stonde amare.

L'emu scritta dinù cù e lacrime di gioia, quelle di e nostre speranze quelle di u nostru ideale ch'infine cumincenu à diventà realtà.

Iè, di sti strazii, di sti strapazzi, di ste lacrime n'emu fattu un fiume d'acqua linda chì s'hè paratu i nostri dubbiti, e nostre difficoltà, i nostri guai è e nostre angoscie.

Un fiume chi sà da induv'ellu vene, è chì sà dino induv'ellu và.

Stu fiume, sta piena ùn anu da stancià. Anu da inzippisce torna perchè ùn c'hè piu calmu, più serenu è più assicurata chè l'acqua quand'ella corre ind'è u so solcu.

Dice a saviezza popolare chì « l'acqua cheta sfonda e ribbe ».

È oghje, più chè mai, simu cheti perchè simu sereni, cuscenti di u nostru passatu, certi di u nostru avvene, cuscenti dinò di i nostri diritti è di nostre forze.

Sapemu chì stu fiume chì hà cuminciatu è move si è chì s'hà da rinfurzà, sfunderà e ribbe di l'inghjustizia è di a negazione d'un populu in i so diritti i più legittimi, in u so dirittu à a vita.

U frombu d'issu fiume, ch'ellu sia intesu in Pariggi.

Ch'ellu capisca u Statu, chì ùn scaglieremu micca, chì sapemu induv'è vulemu andà, chì un vulemu micca cunflittu, chì ùn vulemu micca rumpitura.

Vulemu a pace. Vulemu l'autunumia. Vulemu chì i nostri prigiuneri turnissinu in casa soia. Vulemu pè sta giuventù suminà un avvene di gioià è di speranza.

Iè, simu un populu ! Iè, simu arritti ! Iè, simu vivi ! Iè, simu pronti hà sumina l'avvene ! Un avvene di pace, di sviluppu è di fratellanza.

Evviva u populu corsu !

Evviva a Nazione !

Evviva a Corsica !

Evviva a Dimucrazia !

**(APPLAUDISSEMENTS).**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Per piacè, aghju da dumandà à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu è à tutte e persone di u Cunsigliu esecutivu di fallà quì per u ghjumentu.

**Serment / Ghjumentu**  
**Sur le préambule de la Constitution corse de Pasquale Paoli**  
**des membres du Conseil exécutif, du Président de l'Assemblée de Corse ainsi que**  
**des vice-présidents.**

**La Président Marie-Antoinette MAUPERTUIS**

Aghju da dumandà à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu è a tutte e persone di u Cunsigliu esecutivu di falà quì per u ghjumentu.

**M. Don Joseph LUCCIONI**

Voi, Presidente di l'Assemblea di Corsica, Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica, consiglieri di u Cunsigliu esecutivu di Corsica, eletti da u Populu Corsu, seti chjamati, in stu ghjornu di u 1 di lugliu di u 2021, à fà ghjumentu nant'à a ghjustificazione di a rivoluzione di Corsica di difende sempre, è in ogni circustenza, l'intaressi di u populu corsu.

Tengu à dì vi chì si tratta di l'esempiariu uriginale di a ghjustificazione è tandu, v'invitu à ripeta « faciu ghjumentu ».

*Facciu ghjumentu di travaglià, in u quadru di e mò funzioni, cù u più grande rispettu di l'intaressu generale è à prò di u Populu Corsu*

*Facciu ghjumentu !*

*Facciu ghjumentu di travaglià in u quadru di e mò funzioni, cù unestità, ghjustizia, probità, equità è integrità.*

*Facciu ghjumentu !*

*Facciu ghjumentu di travaglià in u quadru di e mò funzioni, cunsiderendu cù listessu rispettu u fattu maggiuritariu è u parè di a minorità, è essendu primurosus di è cunvinzioni diverse.*

*Facciu ghjumentu !*

*Facciu ghjumentu di travaglià in u quadru di e mò funzioni, cù u pinseru cuntinuu di a trasparenza è u rispettu di i fundami demucratichi è umanisti.*

*Facciu ghjumentu !*

*Facciu ghjumentu di travaglià è d'impigna mi, in e mò funzioni, in u quadru universale di u dirittu di i populi a ammaestrà a modu libaru u so destinu.*

*Facciu ghjumentu !*

**E cusì sia !**

**(APPLAUDISSEMENTS)**

**Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**

Eccu ! À ringrazià vi à tutti.

La séance est levée. Nous aurons notre prochaine séance, normalement, les 22 et 23 juillet.

À prestu ! Bona sera !

**La séance est levée à 19 h 30**